



MÉMOIRE DE PROJET TUTEURÉ

**POUR UN
LABEL
UNESCO
GÉOPARC**

LICENCE PROFESSIONNELLE TOURISME ET LOISIRS, PARCOURS
GÉOPOLITIQUE TOURISME ET INNOVATIONS DURABLES

CLOTILDE MÉTIER
LAUREN BROERSEN
FLORIAN D'INGEO
EMILY STICE

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos remerciements envers l'association Maures Développement Durable, notamment son président Jean-Michel Couve, pour son implication et amour du Var qu'il transmet avec passion.

Nous remercions aussi tous les autres membres de l'association qui nous ont apporté leur aide et qui ont partagé leurs connaissances, Annie Torre-Grosa, Claude Cavalié, les vice-présidents Bernard Mignucci et Jean-Louis Banes, le secrétaire Guy Cappe, le secrétaire adjoint Georges Taillade, la trésorière Marie-Christine Hamel et la trésorière adjointe Yvette Establet.

De même, nous remercions VAR Tourisme, pour leur précieuse aide dans la récolte de données touristiques notamment au niveau de l'offre d'hébergements, ainsi que l'INAO et Cyril KOINTZ de l'association producteurs de la Figue de Solliès.

Pour terminer, nous remercions Olivier Saissi sans qui nous n'aurions eu la possibilité d'effectuer ce projet tuteuré en collaboration avec Maures Développement Durable.

Sommaire

Remerciements	1
Introduction	3
Chapitre 1 : Etat des lieux et mise en route	4
I/ Problématiques et enjeux du territoire	4
II/ Etat d'avancement du projet	6
Chapitre 2 : Méthodologie.....	8
I/ Division géographique du territoire.....	8
II/ Rôles et missions	9
Chapitre 3 : Coordination des actions.....	10
I/ Organisation interne.....	10
II/ Communication	13
Chapitre 4 : Résultats des recherches	14
I/ Patrimoine.....	14
II/ Structures de tourisme.....	16
Chapitre 5 : Restitutions et conclusions.....	18
I/ Restitutions.....	18
II/ Critiques de notre travail.....	18
III/ Conclusion globale.....	19
IV/ Perspectives de travail.....	20
Webographie/Bibliographie.....	34
Webographie.....	34
Bibliographie :	34

Introduction

La région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur est située au Sud-est de la France continentale. Le dynamisme de ses 700 kilomètres de littoral l'inscrit comme destination motrice du bassin méditerranéen, plus grand bassin touristique mondial. A l'échelle de cette région, le département du Var occupe une place centrale en terme de géographie mais aussi pour son industrie touristique. Il s'agit en effet de la seconde destination française derrière Paris, avec 8 millions de visiteurs à l'année.

Située au coeur du département du Var, la Plaine des Maures s'étend sur plus de 13000 hectares. La géologie du massif offre aux visiteurs la possibilité de découvrir des paysages naturels uniques, véritables témoins des différentes époques traversées. Partie intégrante d'un bloc cristallin lui-même enclavé dans la Provence calcaire, la Plaine des Maures est également un écosystème à forte valeur patrimoniale. Elle abrite des arbres pluri-centennaires, qui constituent des habitats de choix pour certaines espèces animales comme la tortue d'Hermann, rare et menacée à l'échelle nationale.

De nombreuses menaces pèsent aujourd'hui sur la Plaine des Maures et l'inscrivent naturellement comme espace de conservation prioritaire. Face à la multiplication des projets et à l'accélération prévisible de l'urbanisation, la Plaine des Maures a été classée en Réserve Naturelle Nationale le 23 juin 2009 (décret n°2009-754). Les 5 276 hectares classés constituent le noyau central de cet espace naturel et s'étendent sur cinq communes : La Garde-Freinet, Le Cannet-des-Maures, Le Luc-en-Provence, Les Mayons et Le Vidauban. La Réserve naturelle constitue un outil de protection juridique efficace et complémentaire avec d'autres mesures.

L'association Maures Développement Durable est déclarée auprès de la sous-préfecture de Draguignan. Il s'agit d'une association Loi 1901 dont l'objet est de *“finaliser et promouvoir auprès des différentes instances décisionnaires et des populations un projet de développement durable du territoire des Maures et soutenir sa mise en œuvre”*. Son territoire d'exercice intègre évidemment la Plaine des Maures, mais s'étend également aux territoires riverains, avec qui les interactions environnementales, sociales et économiques sont fortes. L'association considère que les mesures de protection de la Réserve Naturelle de la Plaine des Maures doivent être complétées par des outils de valorisation afin d'inscrire le territoire dans une démarche de sensibilisation éco-citoyenne et d'éducation à l'environnement. Pour ce faire, la labellisation UNESCO Géoparc apparaît comme un outil pertinent.

Les quatre membres de notre groupe de travail ont rapidement été convaincus de la pertinence du projet de labellisation UNESCO Géoparc de la Plaine des Maures. Nous avons choisi d'apporter notre soutien à l'Association Maures Développement Durable en mettant nos compétences et nos connaissances du secteur touristique au service de leur missions. Ainsi, notre implication apporte au projet une mixité sociale grâce à l'intégration d'étudiants, mais également une dimension transversale et pluridisciplinaire nécessaire pour faire face à la complexité du dossier de candidature à l'obtention du label convoité.

Chapitre 1 : Etat des lieux et mise en route

I/ Problématiques et enjeux du territoire

A/ Territoire et labellisation

La limite nord du potentiel Unesco Géoparc de la Plaine des Maures est définie par le sillon agricole qu'emprunte l'autoroute A57. Ce territoire s'étend jusqu'au littoral méditerranéen au Sud. Au centre de cet espace se trouvent les reliefs érodés d'une ancienne grande chaîne de montagnes. Les chânaies et les châtaigneraies y dominent le paysage végétal ; un maquis dense, typiquement méditerranéen (pistachier-lentisque, bruyère, arbousier, salsepareille...) couvre le reste de ces terres.

Durant des millénaires, des humains ont vécu ici du commerce et de la culture de plusieurs ressources primaires (bois, châtaignes, liège...), ainsi que de l'élevage de chèvres et de moutons. Depuis cent ans, leur exode vers la ville s'accélère. D'un point de vue écologique, la présence de l'Homme entretenait un équilibre sur ce territoire. Aujourd'hui, un paradoxe apparaît : la conservation de cet espace semble de plus en plus difficile alors même que l'anthropisation du milieu se réduit.

Les anciennes grandes populations de châtaigniers permettaient de diminuer les feux de forêt sur le massif des Maures. Leur disparition est d'ailleurs une des raisons principales de l'incendie ravageur de 2003 (en plus de la canicule). Les plus vieux châtaigniers de la Plaine des Maures ont traversé environ 500 ans d'histoire mais sont pourtant menacés aujourd'hui. Sans une intervention humaine efficace, ils pourraient se raréfier rapidement. Le retour vers un modèle sylvo-agro-pastoral semble, à ce titre, pertinent. Cette démarche doit s'inscrire sur le long terme et poursuivre l'objectif de transmettre aux générations futures un massif resté authentique. Nous pouvons citer, comme exemple à suivre, le travail du syndicat des producteurs de châtaignes du Var, créé en 2001.

Le principal enjeu pour l'association Maures Développement Durable est de démontrer à l'UNESCO que la Plaine des Maures possède une singularité géologique, un véritable témoin paysager des différents stades tectoniques qu'a connue la région. Pour être éligible à l'obtention du label UNESCO Géoparc, il faudrait également démontrer que le territoire possède des ressources naturelles (habitats naturels, espèces remarquables...), culturelles (châteaux, archéologie, art...) et vernaculaires (gastronomie, folklore...) en lien avec la géologie particulière du territoire.

Le laboratoire Géoazur et plus précisément Dr. Frédéric Joulian (anthropologue et enseignant chercheur) travaille avec des écologues, des paysagistes, des juristes mais aussi avec l'association Maures Développement Durable pour construire une démonstration de la capacité de la Plaine des Maures à être labellisée UNESCO Géoparc. Grâce à son excellente connaissance géologique du massif des Maures et de son environnement proche, Géoazur est en mesure de mettre en évidence la valeur géologique exceptionnelle de ces espaces. Ce laboratoire a notamment élaboré une carte du Var précisant les sites géologiques d'intérêt majeur. Les expertises de l'ensemble de ces professionnels apportent une consistance scientifique au projet et des directives de recherche précises grâce au conseil d'orientation scientifique et culturel.

Un label UNESCO est un réel levier de croissance économique et favorise le développement du territoire. Cette certification de haute valeur ajoutée et de portée internationale permettrait de placer le territoire à la hauteur d'un réseau mondial de Géoparcs UNESCO et de susciter plus d'attractivité pour le territoire (pas seulement son littoral). Il existe cent vingt-sept Géoparcs dans le monde. Cinq sont situés dans le Sud de la France, dont deux en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : dans la Haute Provence et dans le Lubéron (voir annexe 1). Il y a de plus en plus de Géoparcs dans le monde et surtout en Europe. Etant donné que ce label est relativement récent il est difficile de trouver des statistiques démontrant ses effets positifs et négatifs sur les territoires.

Dans le cas de la Plaine des Maures, l'objectif poursuivi dans le cadre de la labellisation UNESCO Géoparc est d'équilibrer les effets positifs du tourisme entre le littoral et l'arrière-pays. L'obtention du label UNESCO Géoparc pourrait oeuvrer dans la dynamique de conservation du massif des Maures. Les Géoparcs sont des espaces géographiques unifiés, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Les territoire classé Géoparc développent ensuite plus d'actions de recherche et de préservation en lien avec le patrimoine, l'éducation et la sensibilisation du grand public, et le développement économique. Ce label permet également d'intégrer une forme de tourisme particulière : le géotourisme. Quoiqu'il en soit, l'UNESCO ne devient pas gestionnaire des territoires labellisés Géoparc. En ce sens, il faudra également réfléchir, pendant la constitution du dossier de candidature, aux modalités de gestion d'un tel espace.

L'obtention du label UNESCO Géoparc pourrait oeuvrer dans la dynamique de conservation du massif des Maures. Les Géoparcs sont des espaces géographiques unifiés, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Les territoire classé Géoparc développent ensuite plus d'actions de recherche et de préservation en lien avec le patrimoine, l'éducation et la sensibilisation du grand public, et le développement économique. Ce label permet également d'intégrer une forme de tourisme particulière : le géotourisme.

B/ Tourisme

Dans la Var, et plus généralement en Provence, les touristes se concentrent essentiellement sur le littoral, délaissant quelque peu l'arrière-pays. La communauté de communes du Coeur du Var, par exemple, n'est pas "très" touristique en regard des foules qui déferlent du côté du Golfe de Saint-Tropez. De plus, la saisonnalité du tourisme est très forte dans le Var. Les visiteurs abondent durant la saison estivale.

Un des objectifs de la labellisation UNESCO Géoparc de la Plaine des Maures, en termes de tourisme, serait d'étaler sur l'année une offre touristique capable de valoriser l'authenticité du Var. Les territoires de l'arrière-pays sont parfois dotés d'atouts touristiques hors saison, en témoigne la fête de la châtaigne dans le Coeur du Var. En Automne, les producteurs de châtaignes récoltent et la région devient plus attractive. La ville de Collobrières, par exemple, possède plusieurs atouts touristiques considérables : elle est considérée comme la capitale des Maures et accueille le Musée de géologie et de minéralogie des Maures. La communauté de communes Coeur du Var oriente aujourd'hui son offre vers la découverte de vignobles, du terroir, ou encore vers les activités sportives et de plein air. L'intercommunalité a réalisé des travaux d'entretien des sentiers de randonnée en installant un signalétique adaptée, notamment des panneaux d'interprétation à différents endroits. Cette dynamique de mise en tourisme peut être un point fort dans le cadre d'une demande de labellisation auprès de l'UNESCO, d'une part parce qu'elle est "raisonnée" et d'autre part car elle développe l'attractivité hors saison.

C/ Opportunités et menaces pour l'obtention du label Géoparc

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">→ Développement du tourisme durable et/ou écologique→ Augmentation du PIB lié à l'activité touristique sur le territoire→ Relance des activités rurales (viticulture et agriculture)→ Partenariats et collaboration entre les différents acteurs du tourisme→ Diminution de l'exode rural et évolution du mode de vie dans les villages→ Re-introduction de l'activité humaine dans la forêt des Maures (bon pour la préservation de son écosystème)→ Application de projets pour mettre en valeur le patrimoine de la zone Géoparc→ Promotion automatique de la destination par la labellisation et l'inclusion dans un réseau de Géoparc	<ul style="list-style-type: none">→ Aucune preuves actuelles de réelles retombées économiques sur la région visitée grâce à la labellisation (pour les Géoparc car ils sont trop récent)→ Rejet potentiel des touristes par les locaux et déception des touristes face au manque d'infrastructures (peu d'attractions touristiques, d'hébergements, de restaurants, de transports)→ Dégradation des espaces naturels et fréquentés par les touristes qui ne respectent pas les lieux→ Label qui ne donne pas de subventions pour protéger la région donc manque de fond pour entretenir le territoire classé Géoparc

II/ Etat d'avancement du projet

A/ Missions effectuées

Les missions déjà effectuées par l'association Maures Développement Durable sont :

- ◆ L'informations et la mobilisation des populations et acteurs du territoire sur l'objectif et les motivations de l'association (campagnes de communication et d'adhésions, conférences, expositions...)
 - L'association Maures a réalisé une plaquette à destination des entreprises "pour un label Géoparc" afin de les sensibiliser à cette labellisation et les impliquer dans la démarche d'obtention du label.
- ◆ La collaboration avec des scientifiques et les conventions signées avec les Université de Toulon, de Sofia-Antipolis, le CNRS et l'Observatoire de la Côte d'Azur
- ◆ La création du "Conseil d'orientation scientifique et culturel" (COSC) pour garantir la qualité et le sérieux du projet de Géoparc

B/ Missions restantes

Les missions restantes concernent principalement la réalisation, dans les deux années à venir, d'une préfiguration d'un Géoparc des Maures qui précédera une candidature à l'UNESCO :

- ◆ L'inventaire et mise en valeur des nombreux sites d'intérêt scientifique du territoire et relevé de ses ressources hydriques, géothermiques et hydro minéralogiques, en particulier
- ◆ L'élaboration d'un projet de développement économique liant solidairement la mer, le littoral, les forêts et les espaces agricoles
- ◆ La production d'un tourisme des 4 saisons, fondé tout autant sur la nature, les patrimoines, les cultures et les modes de vie que sur le commerce balnéaire estival
- ◆ Le développement des formations des jeunes aux Sciences de la terre et de l'Homme dans son environnement (du primaire à l'université)

En annexe 2 se trouvent le détail des actions à effectuer pour effectuer une demande de labellisation UNESCO Géoparc.

C/ Faisabilité du projet

D'après la situation financière de l'association à l'an 2018, l'obtention de financement grâce aux cotisations et aux adhésions (des citoyens, organismes professionnels et entreprises) permettrait de poursuivre le programme d'actions de l'association Maures Développement Durable. Ce financement pourrait aussi être utilisé pour recruter un chargé de missions à mi-temps en CDD et initier un contrat avec un cabinet Conseil/Développement durable du tourisme. Il n'est cependant pas certain que les financements soient suffisants. Dans ce cas, il faudra réduire le nombre d'actions à effectuer ou les étaler dans le temps.

Concernant le projet de labellisation, nous pouvons légitimement nous demander si il est réalisable ou non car nous noterons qu'il y a déjà 7 Géoparcs labellisés en France, ce qui diminue les chances de l'obtenir. Chaque année, seulement deux candidatures par Etat-membre sont sélectionnées pour obtenir ce label. Une fois le label obtenu, il faudra répondre à un plan d'action avec des critères dirigé par l'UNESCO que nous expliquerons dans la partie ci-dessous.

Il est important de noter que le dossier de candidature à l'UNESCO peut être réalisé au préalable par l'association Maures Développement Durable mais elle n'a pas compétence pour déposer le dossier, ni pour gérer et animer par la suite le futur Géoparc. En effet, le cahier des charges de l'UNESCO prescrit que ces missions sont dévolues à une collectivité territoriale. Il faudra alors que par la suite le Conseil Régional et/ou le Conseil Départemental souscrivent à la candidature. Pour cela, il l'intérêt du projet est à promouvoir.

Chapitre 2 : Méthodologie

La méthodologie est un des éléments clés de notre projet. Pour que nos méthodes de travail soient le plus efficaces possibles, nous avons tout d'abord décidé de concentrer notre travail sur différentes zones géographiques. Au sein de ces mêmes zones, nous avons défini des rôles bien particuliers à chaque membre du groupe. Finalement, nous avons mis en commun notre travail pour parvenir à un résultat définitif.

I/ Division géographique du territoire

A/ Organisation spatiale des recherches

Nous avons commencé par rencontrer les membres principaux de l'association à l'Université de Toulon à La Garde dans une salle réservée à la bibliothèque universitaire. Suite à cette rencontre, nous avons pu commencer à organiser notre projet tuteuré. Nos recherches se sont divisées en deux grandes catégories : le patrimoine et les structures de tourisme. Après réflexion et certains conseils avisés de nos tuteurs, nous avons décidé de nous concentrer sur un découpage spatial des recherches.

L'association nous a fait parvenir une liste des communes faisant partie intégrante du territoire des Maures. Ces dernières étaient regroupées sous 5 différentes zones plus larges : Est, Ouest, Golfe de Saint Tropez, Coeur du Var et les Îles (voir annexe 3). Il existe également des communes qui sont situées aux "portes" du géoparc que nous avons intégrées à nos recherches.

Selon les éléments recensés par les étudiants les zones varient, mais nous avons pensé qu'il était pertinent d'axer nos recherches sur les effets induits par l'exode rural dont nous parlions précédemment. Pour se faire, nous avons choisi de se focaliser en priorité sur deux territoires radicalement différents : la communauté de communes du Coeur du Var, située dans l'arrière-pays varois, et celle du Golfe de Saint-Tropez, haut lieu du tourisme sur le littoral français.

B/ Durabilité et transmissibilité d'un tel découpage spatial

En tant que premiers étudiants à être engagés dans le projet de recensement de l'offre touristique sur la zone des maures notre mission était double. Il fallait tout d'abord créer des bases de données avec les principaux éléments à répertorier, mais ensuite permettre aux étudiants des promos suivantes de pouvoir continuer ce travail tout en restant cohérent et organisés. Un découpage spatial tel que celui que nous avons choisi, permet d'avoir un modèle de recensement sur une zone donnée, et de s'en inspirer pour les zones suivantes. Les futurs étudiants impliqués dans le projet n'auront plus qu'à choisir parmi les zones restantes tout en appliquant la méthodologie que nous avons créée. Par ailleurs, cette méthodologie permet de se rendre plus facilement compte de l'état d'avancée du projet, qui nous le rappelons est un projet à long terme.

II/ Rôles et missions

A/ Individuels (annexe 4)

Une fois les territoires à étudier délimités, nous avons décidé de répartir les tâches entre différents membres du groupe. Pour commencer, nous avons choisi chacun notre tour le type d'informations que nous souhaitons recenser. Pour l'association Maures Développement Durable, répertorier les hébergements touristiques était une priorité. Le recensement des hébergements a donc été réalisé sur les territoires "Coeur du Var" et "Golfe de Saint Tropez" par Lauren. Le patrimoine culturel a été recensé sur le territoire "Coeur du Var" par Florian et Emily. Finalement, le patrimoine vernaculaire via les exploitations viticoles a été listé par Clotilde sur la totalité de la zone du géoparc car les aires géographiques des AOP/AOC/IGP ne s'accordaient pas avec le découpage géographique que nous avons déterminé.

En plus du travail de dénombrement des différents atouts touristiques du géoparc, nous avons également dû communiquer, créer des documents etc. Pour cela, nous avons encore une fois partagé notre travail. Florian s'est chargé de créer l'ensemble des bases de données (voir annexe 5) utiles à tous et de croiser les données pour en tirer des statistiques et réaliser un bilan. La communication étant un point clé du travail de groupe, nous avons décidé que Clotilde se chargerait d'assurer les échanges entre les membres. Son travail a été d'une grande importance, car deux étudiantes sont parties en échange universitaire à l'étranger. Elle a également créé le Trello et nous a formé sur le logiciel, dont nous expliquerons le fonctionnement dans la partie suivante.

Outre les échanges entre étudiants, nous avons beaucoup communiqué avec l'association Maures Développement Durable par le biais d'une adresse email unique ou par téléphone. Lauren a l'intermédiaire de cette communication externe. Elle a également développé la webographie sur Pearltrees, complétée au fur et à mesure des recherches. Finalement, Emily s'est chargée de la rédaction et de la coordination de ce mémoire, mais aussi des comptes rendus des différentes rencontres auxquelles nous avons participé.

Pour rendre nos rôles plus explicites, nous avons créé des fiches de postes que vous trouverez en annexe...

B/ Collectif

Au-delà des missions individuelles à effectuer, nous avons travaillé collectivement sur certains points du projet. Les rencontres avec les membres de l'association se sont effectuées en groupe. La première prise de contact a eu lieu à l'université pour définir ensemble quels étaient les enjeux du projet, les attentes de l'association ainsi que notre rôle en tant qu'étudiants en tourisme durable. Un peu plus tard, nous avons réalisé une présentation de notre projet, expliquant au responsable de notre formation et à nos camarades l'état d'avancement de nos recherches. Finalement, nous avons été invités à l'assemblée générale de l'association Maures Développement Durable qui s'est tenue le samedi 15 décembre 2018 au Cagnet des Maures. Nous nous y sommes rendus en équipe, pour rencontrer les membres de l'association, réaliser un bilan sur l'année écoulée et donner les perspectives du projet. Un à un, nous avons présenté notre rôle au sein du groupe mais aussi notre approche pour transmettre notre travail durablement.

Chapitre 3 : Coordination des actions

Afin d'organiser au mieux le travail en équipe et la transmission des données à l'Association Maures Développement Durable, ainsi qu'aux futurs étudiants qui travailleront sur le projet, nous avons décidé d'utiliser au maximum les outils de gestion de projet comme Trello, Pearltrees, Google Drive, Google Docs. Ces outils nous ont permis d'organiser le travail en amont pour les mois à venir, de répartir des tâches entre les différents membres de notre équipe, d'avoir une base de stockage de données et de documents commune à tous. Ils nous ont également permis de travailler sur les mêmes documents en même temps. En effet deux membres de l'équipe étant à l'étranger (Espagne et Canada) pour le deuxième semestre il était primordial de pouvoir continuer à travailler ensemble malgré l'éloignement géographique et le décalage horaire.

I/ Organisation interne

Afin de permettre une communication simple et efficace entre les membres de l'équipe d'étudiant, mais également en vue de faciliter le travail de rédaction du mémoire, et de transmission des données, nous avons utilisés des outils en ligne, gratuits et faciles d'utilisation. Ces outils permettront également aux futurs étudiants d'avoir un modèle d'organisation, et faciliteront le suivi du projet.

A/ Trello: application de gestion de projet (annexe 6)

Trello est un outil de gestion de projet en ligne, gratuit, créé en 2011. Il se présente sous la forme d'un tableau contenant des "listes" dans lesquelles nous pouvons ajouter des "cartes". Cette application facile d'utilisation peut être gérée par tous les membres de l'équipe après invitation par le membre créateur. De plus, cette application était disponible sur ordinateur et téléphone portable, permettant une consultation ou une mise à jour lors de nos déplacements.

Nous avons choisi de créer trois listes:

- **A faire:** avec les tâches que nous devons effectuer. Cette liste est actualisée par chacun des membres
- **En cours:** lorsque nous commençons une tâche nous la glissons dans cette liste
- **Terminé:** toutes les tâches effectuées et terminées sont placées dans cette liste pour garder une trace de tout ce que nous avons fait.

A l'intérieur de ces listes nous avons créés des "cartes" pour chacune des tâches à effectuer. Afin d'être le plus précis et le mieux organisé possible, voici les différentes informations que l'on peut retrouver dans chacune des cartes:

- **le titre:** décrivant brièvement l'action à accomplir
- **un code couleur** correspondant à la période à laquelle la tâche doit être effectuée.
- **le ou les membres** devant effectuer cette tâche

- **une date de début** et **une date de fin**
- **l'étape du projet** à laquelle elle appartient dans le Diagramme de Gantt. Ex.: Organisation l'équipe/ Travail préparatoire pour les inventaires/ Préparation de l'oral de présentation du projet/ etc...
- Au fur et à mesure que nous avançons sur le travail à effectuer nous actualisons **le pourcentage de progression**. Ceci nous permettait de faire un point sur notre avancée, et permettait également aux autres membres de l'équipe de suivre l'évolution du travail général.

Clotilde était en charge de mettre en place le Trello et de créer les différentes tâches générales. Ensuite chaque membre de l'équipe était libre de créer d'autres cartes en fonction de son travail et de gérer chacune des cartes qui lui étaient attribuées, c'est-à-dire :

- **ajouter un descriptif** et/ou **un commentaire** s'il le souhaitait
- **actualiser la progression** (pourcentage)
- **faire glisser la carte** dans la liste "en cours" puis "terminé" au moment voulu.

B/ Diagramme de Gantt : outil de rétro-planning (annexe 7)

Afin de synchroniser notre travail nous avons installés un "power-ups", c'est-à-dire une application supplémentaire dans Trello, pour nous permettre d'avoir un rétro-planning en temps et en heure de façon automatique. Nous avons donc utilisé "TEAM GANTT". Cet outil de gestion de projet, nous a permis de visualiser dans le temps les diverses tâches composant notre projet.

Cependant la version gratuite ne nous a permis d'être que trois membres, ce qui explique l'absence d'Emily dans le diagramme.

Le diagramme reprend les tâches ajoutées sur Trello, en les regroupant en fonction des étapes de notre projet. A chaque tâche est associé le ou les membre(s) en charge de l'accomplir (une couleur par membre), une date de début et de fin, ainsi que son avancement.

C/ Pearltrees: outil de webographie (annexe 8)

Pearltrees est une application gratuite qui permet d'organiser facilement des pages web, des fichiers, des photos ou des notes. Nous l'avons utilisé pour créer notre webographie. Nous avons créé des "répertoires" pour classer les pages internet en fonction du sujet de recherche. Par exemple il y a "Coeur du Var" pour tout ce qui concerne cette zone géographique, "Base de données" pour les sites utiliser pour constituer nos bases de données, et "ADT VAR" pour retrouver plus facilement tous les sites internet des offices du tourisme.

L'utilisation de Pearltrees est principalement pour garder des traces de nos recherches et de nos sources pour faciliter le travail des prochaines équipes d'étudiants.

D/ Les outils Google: Drive, Docs, Agenda

Grâce à l'adresse Gmail que nous avons créé, nous avons pu utiliser les différents outils toujours dans une optique d'optimisation du temps et d'efficacité.

1/ Google Drive (annexe 9)

Nous avons utilisé Google Drive pour créer une base de donnée commune ainsi que pour faciliter le partage de document et la transmission de ces derniers à la prochaine équipe d'étudiants travaillant sur le projet.

Nous avons organisé le Drive en quatre dossiers:

- Document interne: ce dossier contient un fichier avec les différents identifiants et mots de passe utilisés, ainsi qu'un sous-dossier pour les comptes rendus de réunion.
- Géoparc UNESCO: nous avons regroupés dans ce dossier tous les documents liés à la création du Géoparc, à savoir le cahier des charges, le document de présentation des géoparc mondiaux UNESCO, une fiche d'identification type pour un Géoparc, ainsi que la carte délimitant le périmètre du futur Géoparc du Massif des Maures.
- Outils de classification: l'arborescence de ce classeur suit l'organisation de nos recherches : Type de patrimoine → Zone géographique

Sur la première page se trouve également la liste des communes concernées pour nos recherches.

- Présentation du projet des Maures: tous les documents qui nous ont été transmis par l'Association Maures DD sont dans ce dossier. Il s'agit essentiellement des documents de présentation du projet de création de Géoparc pour le Massif des Maures.

2/ Google Docs

Nous avons principalement utilisé cet outil pour la rédaction du mémoire. En effet il nous a permis de travailler simultanément sur le même document, évitant ainsi de nombreuses versions, ou des problèmes de mises en page lors de la mise en commun de nos parties respectives.

De plus, en travaillant avec Google Docs il nous ait possible de lire le travail des autres, corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe, de laisser des commentaires dans la marge, mais également d'éviter les répétitions sur des sujets proches.

Enfin Google Docs permet une sauvegarde automatique du document. Il n'est donc plus possible de permettre tout le travail effectué par une erreur de manipulation ou une panne d'ordinateur.

Cependant pour une utilisation optimale il est indispensable d'avoir une connexion interne!

II/ Communication

A/ Communication interne

1/Entre les membres de notre équipe

Facebook: Messenger

Nous avons utilisé exclusivement la messagerie instantanée de Facebook: Messenger, pour communiquer entre nous. Ayant chacun l'application sur notre téléphone portable, il était très facile de nous tenir informés ou d'interagir entre nous grâce à une conversation de groupe.

Réunion lors du premier semestre

Étant tous dans la même classe il nous a été facile de nous retrouver tous ensemble pour avancer sur le projet et réfléchir ensemble aux différentes étapes. Nous avons essayé de nous réunir au moins une fois par semaine.

2/ Avec l'association Maures Développement Durable

Réunion

Nous avons eu une première réunion le 17 octobre 2018, avec les membres représentants l'association (Bernard Mignucci, Claude Cavalié, Annie Torre-Grosa, Jean-Michel Couve). Lors de cette réunion le projet nous a été expliqué plus en détails, ainsi que l'association et son organisation. Nous nous sommes également présenté et avons pu poser toutes nos questions quant à notre rôle sur l'évolution du projet, et sur ce qui était attendu de notre équipe.

Le 23 octobre 2018 notre équipe s'est retrouvée pour établir les rôles ainsi que les sujets d'étude de chacun. Suite à cette réunion nous avons envoyé par mail groupé, un compte-rendu aux membres représentants l'association pour leur faire part de notre plan d'action. Il était important d'avoir leur aval avant de commencer nos recherches.

Après la première réunion de présentation, nous avons convenu que nous communiquerons avec l'association à travers l'envoi de mails communs, et que pour toutes questions plus "urgente" nous pouvions les joindre sur leur téléphone portable.

Assemblée générale

Le 15 décembre 2018 nous avons été invité à participer à l'Assemblée Générale de l'association au Mas des Portes de Provence au Cannet des Maures, où nous avons pu rencontrer les membres du bureau de l'association et les différents partenaires de l'association, et leur présenter nos travaux et notre démarche.

C'est d'ailleurs lors de cette assemblée que nous avons rencontré le Dr. Frédéric Joulian, enseignant chercheur et anthropologue qui nous a fait part de son désir d'aider la prochaine équipe à choisir des thématiques d'inventaire.

B/ Communication externe

Afin d'éviter que nos mails n'apparaissent comme des mails suspicieux, nous avons utilisé l'adresse gmail créée "mauresgeoparc@gmail.com" pour contacter des professionnels comme par exemple l'INAO, l'Association des producteurs d'huile d'olive et des Figues de Solliès, les offices du tourisme, etc...

Nous avons pu remarquer qu'il est parfois plus rapide et plus efficace d'appeler directement les personnes concernées, en utilisant directement nos téléphones portables.

Chapitre 4 : Résultats des recherches

I/ Patrimoine

Nous avons sectorisé nos recherches en trois types de patrimoine : culturel, vernaculaire et naturel.

A/Patrimoine culturel

Il est composé de cinq catégories : Musée, Vestiges-Archéologie, Edifices religieux, Châteaux et Art.

1/ Résultats bruts

Musées : trois données ont été collectées.

- **Vestiges-Archéologie** : quatorze données ont été collectées, décomposable comme suit :
 - Six sites
 - Trois monuments
 - Cinq “autres” : fours, lavoirs et fontaines
- **Édifices religieux** : vingt données ont été collectées, décomposable comme suit :
 - Douze églises
 - Aucune cathédrale
 - Une abbaye
 - Un monastère
 - Aucun cloître
 - Six “autres” : deux chapelle, un sanctuaire, trois anciennes églises

Pour chaque édifice religieux, une fiche descriptive a été rédigée. Elle apporte plus de précision sur l’histoire passée et actuelle de l’édifice.

- **Châteaux** : dix-neuf données ont été collectées, décomposable comme suit :
 - Quatre datant de la période médiévale
 - Un datant de la Renaissance
 - Aucun datant du Classicisme
 - Aucun datant du XVIIIème siècle
 - Aucun datant du XIXème siècle
 - Quatorze “autres” : il s’agit de ruines d’oppidum, de vestiges de sites fortifiés, tous construits entre l’Age de Fer (VIIIème siècle avant JC-Ier siècle avant JC) et le IVème siècle. Ces constructions pourraient également être classés dans la rubrique Vestiges-Archéologie.

Pour chaque château, une fiche descriptive a été rédigée et apporte plus de précision sur l'histoire de l'édifice.

- **Art** : aucune recherche n'a été effectuée. Comprend les rubriques suivantes : Artiste, Festival, Manifestation culturelle, Spectacle Son/Lumière et Autres.

2/ Etat d'avancement

Au total, cinquante-sept données ont été collectées, exclusivement sur la Communauté de commune du Coeur du Var (voir la répartition des données collectées en annexe 10). Les inventaires des catégories Musées, Vestiges-Archéologie, Édifices religieux et Châteaux sont exhaustifs et ne nécessitent pas de nouvelles recherches. Sur cette intercommunalité, seul la catégorie Art nécessite encore d'effectuer des recherches.

B/ Patrimoine vernaculaire

Il est composé de quatre catégories : Gastronomie, Architecture locale, Folklore et Artisanat.

1/ Résultats bruts

- **Gastronomie** : quarante et une données ont été collectées, décomposable comme suit :
 - Quarante et un "vins" : châteaux, domaines, vignobles...
 - Aucun produits du terroir
 - Aucune spécialités sucrées
 - Aucune spécialités salées
 - Aucune douceurs
 - Aucun alcools
 - Aucun digestifs
 - Aucune grandes tables
 - Aucun autres
- **Architecture locale** : aucune donnée n'a été collectée. Comprend les rubriques suivantes : Habitat traditionnel, Matériau utilisé et Autres.
- **Folklore** : aucune donnée n'a été collectée. Comprend les rubriques suivantes : Langue/Dialecte, Costume, Musée et Autres.
- **Artisanat** : aucune donnée n'a été collectée. Comprend les rubriques suivantes : Tradition locale, Métier, Marché et Autres.

2/ Etat d'avancement

Dans la catégorie Gastronomie, l'inventaire de la rubrique Vins est exhaustif sur l'ensemble des intercommunalités du territoire. Il ne nécessite pas de nouvelles recherches. En revanche, les autres rubriques de cette catégorie ainsi que l'intégralité des catégories Architecture locale, Folklore et Artisanat restent à compléter.

C/ Patrimoine naturel

Des conseillers scientifiques assiste l'association pour ces recherches : l'inventaire du patrimoine naturel ne faisait pas partie de nos missions.

II/ Structures de tourisme

Les structures de tourisme sont divisées en trois domaines : Institutions, Structures de loisirs et Hébergements.

A/ Institutions

Les offices de tourisme ont été recensés et catégorisés par aires géographiques : Coeur du Var, Golfe de Saint-Tropez, Les Iles, Est et Ouest.

1/ Résultats bruts

- **Coeur du Var** : six données ont été collectées.
- **Golfe de Saint-Tropez** : quatorze données ont été collectées.
- **Les Iles** : trois données ont été collectées.
- **Est** : sept données ont été collectées
- **Ouest** : seize données ont été collectées

2/ Etat d'avancement et analyse de nos résultats

Au total, quarante-six données ont été collectées (voir graphique de la répartition des données collectées en annexe 11). Les offices de tourisme ont été recensés exhaustivement sur l'ensemble des intercommunalités et ne nécessitent pas de nouvelles recherches. Nous estimons que les inégalités mises en évidence par nos recherches dépendent de deux variables : la taille de l'aire géographique en question et l'importance de son industrie touristique.

B/ Structures de loisirs

L'Association Maures Développement nous a demandé de donner la priorité aux catégories Institutions et à l'offre d'hébergements. En conséquence, aucune structure de tourisme n'a été recensé.

C/ Hébergements

Les hébergements ont été recensés et catégorisés par aire géographique : Coeur du Var, Golfe de Saint-Tropez, Les Iles, Est et Ouest.

1/ Résultats bruts

- **Coeur du Var** : quarante-trois données ont été collectées, décomposables comme suit :
 - Trois campings
 - Trente-quatre chambres d'hôtes

- Six hôtels
- Aucun hébergements collectifs
- Meublés de tourisme : aucune recherche effectuée
- **Golfe de Saint-Tropez** : deux cent trois données ont été collectées, décomposable comme suit :
 - Quarante-six campings
 - Chambre d'hôtes : aucune donnée collectée
 - Cent trente hôtels
 - Vingt-huit hébergements collectifs
 - Meublés de tourisme : aucune recherche effectuée
- **Les Iles** : aucune recherche n'a été effectuée.
- **Est** : aucune recherche n'a été effectuée.
- **Ouest** : aucune recherche n'a été effectuée.

2/ Etat d'avancement et analyse de nos résultats

Au total, deux cent quarante-sept données ont été collectées. L'inventaire est quasiment exhaustif sur les communautés de communes du Coeur du Var et du Golfe de Saint-Tropez. Seul les meublés de tourisme manquent sur ces deux intercommunalités.

Nos recherches, bien qu'elles ne soient pas encore exhaustives, montrent des inégalités en termes de répartition de l'offre d'hébergement :

- Le littoral (Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez) possède près de cinq fois plus de structures d'hébergement que l'arrière-pays (voir la comparaison de l'offre d'hébergement entre les deux intercommunalités en annexe 12).
- Le type d'offre d'hébergement varie selon la situation géographique (voir la répartition comparée, entre les deux intercommunalités, de l'offre par type d'hébergement en annexe 13). Nous estimons que cela est dû au fait que les segments de clientèle ciblés ne sont pas les mêmes.
- Les hébergements situés dans la communauté de commune du Golfe de Saint-Tropez possèdent beaucoup plus de reconnaissances que ceux du Coeur du Var. En effet, plus de 65% des hébergements du Golfe de Saint-Tropez possèdent trois, quatre ou cinq étoiles tandis que plus de 67% des hébergements du Coeur du Var n'en possèdent aucune (annexe 14).

Chapitre 5 : Restitutions et conclusions

Comme nous l'avons précisé dans les sections précédentes, une grande partie de notre travail consiste à transmettre nos méthodes de travail aux futurs étudiants souhaitant participer au projet. Nous avons donc procédé de manière à laisser une trace très concise du travail effectué à travers différents outils.

I/ Restitutions

A/ Accès aux outils de travail

Nous avons décidé de laisser tous nos outils de travail à disposition des futurs étudiants. Une fois connectés à la boîte email unique que nous avons mise en place pour ce projet, ces derniers auront accès à l'ensemble des documents sur le Google Drive. Dans la boîte de réception, les étudiants trouveront une trace écrite de l'ensemble des échanges que nous aurons eu par email avec l'association Maures Développement Durable, mais aussi avec les différentes institutions contactées. Cette technique permettra sûrement d'éviter des répétitions inutiles qui pourraient ralentir le travail.

Les pseudos et mots de passe des outils de travail se trouvent sur un document texte. Par exemple, une fois connectés à Pearltrees, les étudiants auront un aperçu de l'ensemble des sites consultés. Ces derniers pourront s'imprégner plus facilement du sujet et des sites internet à consulter en priorité. Trello leur permettra ensuite de connaître les étapes d'avancement de notre projet et de calquer ce type d'organisation au cours de leur année scolaire.

B/ Mémoire

Le mémoire sera également accessible depuis le Google Drive. Il a pour but de transmettre une réelle trace écrite de notre travail sur une année durant. Il présente le projet, l'état d'avancement de nos recherches, des données brutes, les difficultés rencontrées. Un exemplaire de ce mémoire sera également remis à l'association pour transmettre les différentes difficultés rencontrées, nos préconisations en tant qu'étudiants en licence professionnelle tourisme durable.

II/ Critiques de notre travail

A/ Atteinte des objectifs

Notre période de recherche nous a permis de collecter quelques 390 données. Initialement, nous devions :

- Terminer les recherches de la rubrique "Vins" : objectif atteint
- Recenser les offices de tourisme sur l'ensemble du territoire : objectif atteint

- Recenser les hébergements des communautés de communes du Coeur du Var et du Golfe de Saint-Tropez : objectif partiellement atteint car il nous manque les meublés de tourisme
- Terminer les recherches de l'ensemble des rubriques du patrimoine culturel : objectif partiellement atteint car il nous manque la rubrique "Art"
- Créer une méthodologie et mettre en route une dynamique entre l'association et les étudiants de la LP Tourisme : objectif atteint

B/ Difficultés rencontrées

Pour ce projet, nous trouvons qu'il est regrettable de ne pas disposer de plus de temps.

De plus, l'éloignement géographique entre l'université et les membres de l'association Maures Développement Durables a souvent restreint nos échanges, qui devait se faire presque exclusivement de manière numérique.

A propos des recherches, la principale difficulté concerne les meublés de tourisme, car l'accessibilité à l'information est très faible. Certains professionnels ne disposent pas de sites web tandis que d'autres sont fermés pendant la période hivernale. Il a donc régulièrement été compliqué de contacter ces acteurs. De plus, par manque de données au niveau de la capacité des hébergements, nous n'avons pu tirer de conclusions chiffrées sur la réelle différence qu'il existe entre les deux zones étudiées.

Enfin, deux des quatre membres de notre groupe partaient à l'étranger au deuxième semestre. Bien que nous ayons anticipé cela avec la création d'un environnement de travail numérique au premier semestre, notre communication interne est devenue plus compliquée avec la distance et le décalage horaire.

III/ Conclusion globale

Les communes environnantes du massif ont toutes un potentiel à exploiter pour être mise en tourisme de façon authentique et désaisonnalisante. L'arrière-pays se doit d'être complémentaire au littoral au sein de l'offre régionale annuelle. La labellisation UNESCO Géoparc nous paraît pertinente, car elle permettrait d'équilibrer la promotion, la valorisation et le développement de toutes les ressources sur l'ensemble du territoire. Ainsi, ce label prestigieux unifieraient des espaces dans lesquels les inégalités sont en train de se creuser.

Pour un travail cohérent, une synergie doit s'instaurer entre les acteurs du territoire. Le pilotage du projet doit intégrer des acteurs variés, issus des différentes franges sociales de la population mais aussi de différentes aires géographiques.

IV/ Perspectives de travail

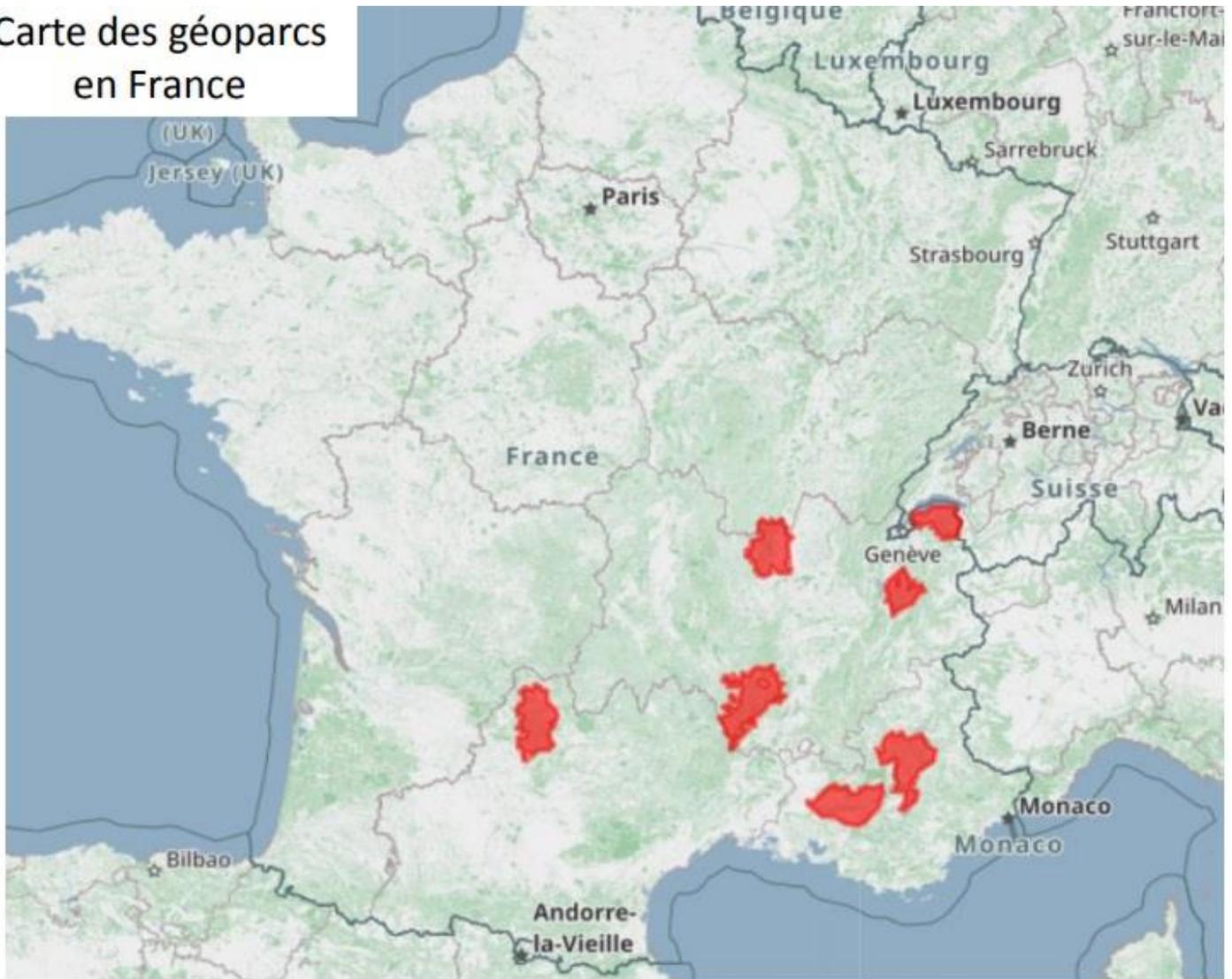
Étant le premier groupe d'étudiants de LP Tourisme à travailler sur le projet de labellisation Unesco Géoparc de la Plaine des Maures, nous avons passé beaucoup de temps à imaginer comment le projet pouvait s'articuler sur plusieurs années et avec plusieurs groupes d'étudiants. Ainsi, la création de l'espace de travail numérique et du protocole de recherche nous a pris beaucoup de temps et à retarder le début de nos recherches. Cependant, il semblerait que nous laissions aux futurs étudiants un contexte de travail propice à une grande productivité en termes de recherches.

Pour les futurs étudiants, nous avons quelques recommandations d'axes de recherche qu'il nous semble pertinent de privilégier :

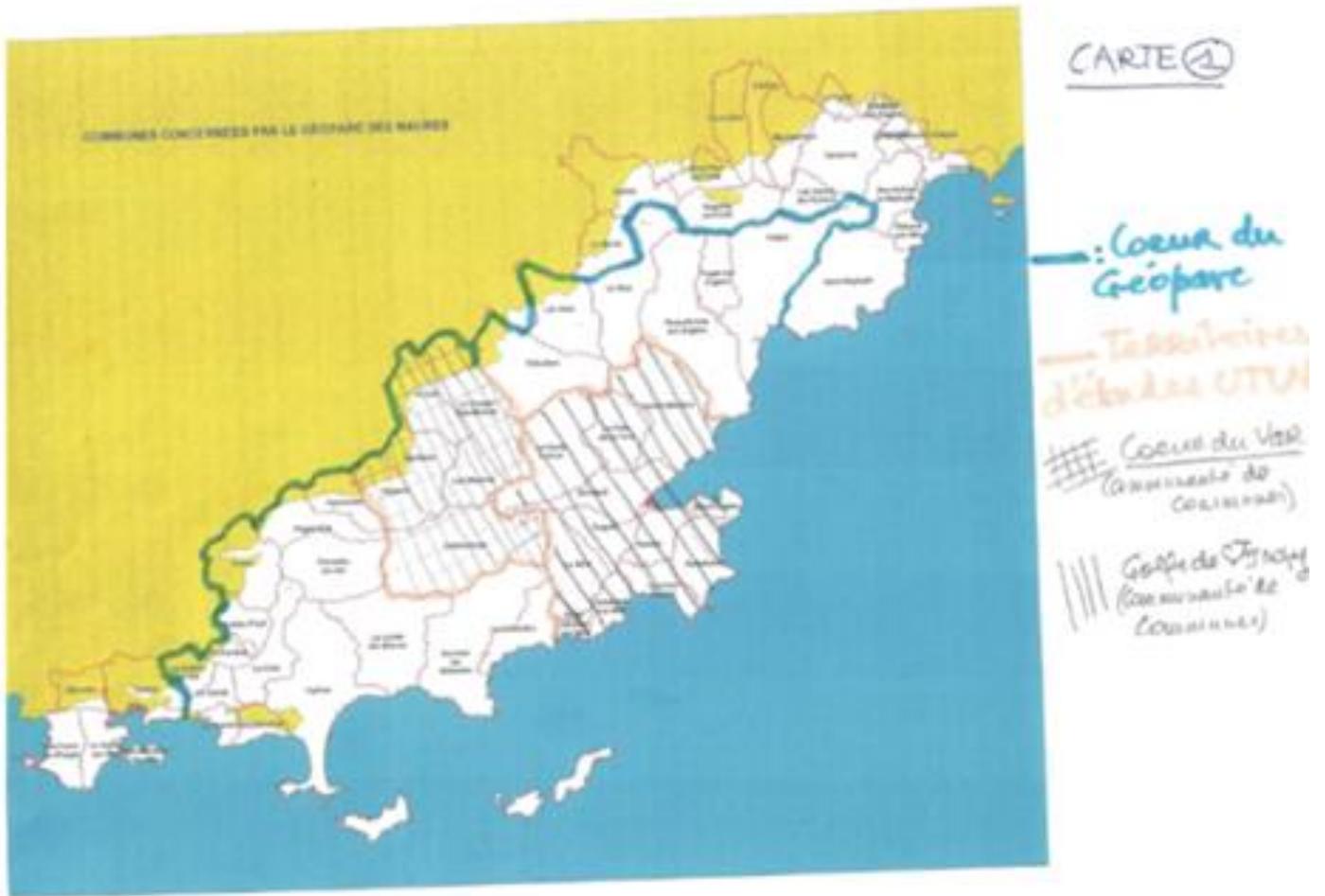
- Contacter l'Association des "Amis de la Presqu'île de Giens", dont le siège est situé à la maison de l'Environnement à Hyères. Ils réalisent des maquettes géologiques et des ateliers d'éducation à l'environnement qui permettent de comprendre vite et bien l'exceptionnalité géologique du Var ;
- Contacter un partenariat avec Var Tourisme pour avoir accès et recycler de grandes quantités de données qu'ils possèdent déjà ;
- Finir les recherches du patrimoine culturel sur la communauté de commune du Coeur du Var (rubrique "Art" uniquement) et effectuer l'intégralité des recherches sur le patrimoine culturel de la communauté de commune du Golfe de Saint-Tropez. A l'instar des recherches que nous avons faites sur l'offre d'hébergement, cela permettra de comparer à nouveau ces deux intercommunalités, mais avec un référentiel différent. Les conclusions de cette nouvelle analyse permettent de savoir à quel point l'offre culturelle et l'offre d'hébergement s'entre-influencent.

Annexe 1 : Géoparcs UNESCO de France

Carte des géoparcs en France



Annexe 2 : Villages et carte de la zone



Cœur Var :

1. [Le Thoronet](#)
2. [Cabasse](#)
3. [Flassans-sur-Issole](#)
4. [Besse-sur-Issole](#)
5. Pignans
6. Collobrières
7. Gonfaron
8. Les Mayons
9. Le Luc
10. Le Cannet-des-Maures

Golfe de St Tropez :

1. La Garde Freinet
2. Le Plan de la Tour
3. Sainte-Maxime
4. Grimaud
5. Cogolin
6. La Môle
7. ~~Rayot-Canadel-sur-Mer~~
8. Cavalaire-sur-Mer
9. Gassin
10. La Croix Valmer
11. Ramatuelle
12. Saint-Tropez

Ouest :

1. [La Farlède](#)
2. [Solliès-Pont](#)
3. [La Crau](#)
4. Cuers
5. Puget-Ville
6. Carnoules
7. Pierrefeu-du-Var
8. [La Valette-du-Var](#)
9. [La Garde](#)
10. [Le Pradet](#)
11. [Carqueiranne](#)
12. Hyères
13. La Londe-les-Maures
14. Bormes-les-Mimosas
15. Le Lavandou

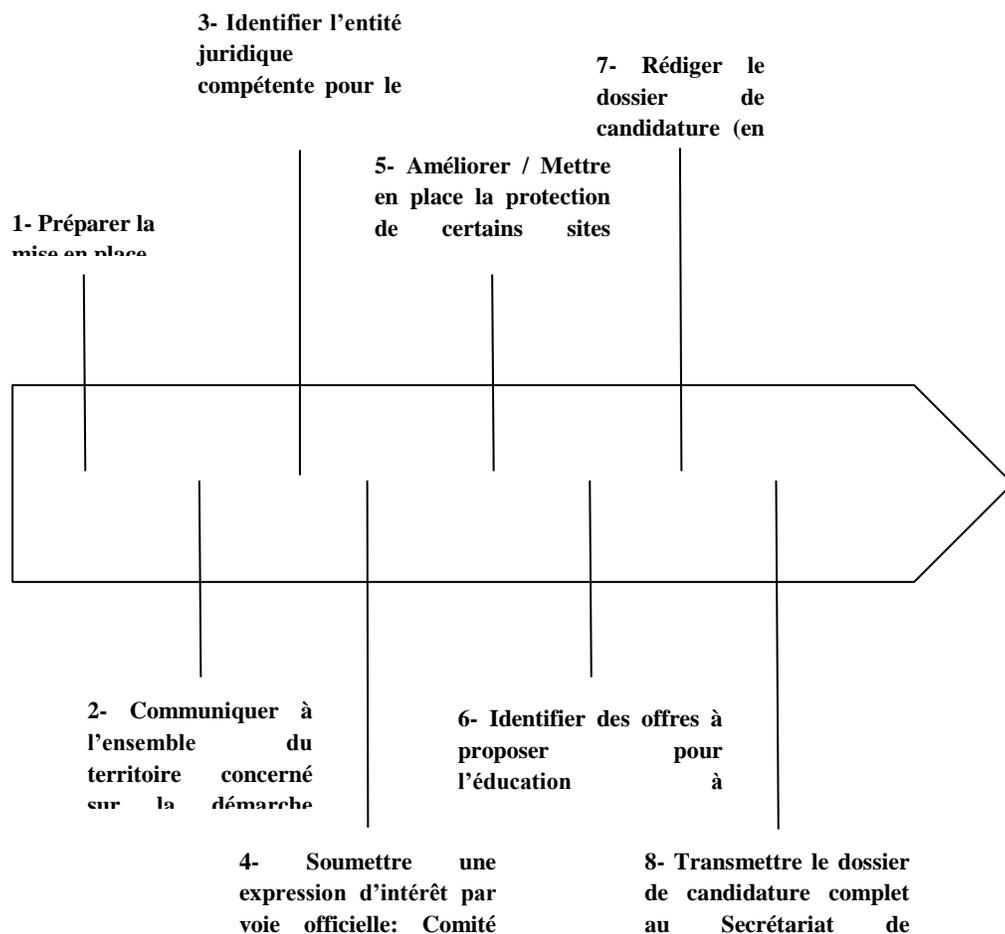
Est :

1. [La Motte](#)
2. [Trans-en-Provence](#)
3. [Taradeau](#)
4. [Lorques](#)
5. Vidauban
6. Les Arcs
7. Le Muy
8. Roquebrune-sur-Argens
9. Puget-sur-Argens
10. Fréjus

Les îles :

- Porquerolles
- Parc national de Port-Cros
- Île du Levant

Annexe 3 : Détail des opérations à effectuer pour la demande de labellisation



* Définir les critères scientifiques qui déterminent la valeur géologique internationale du projet, les limites du territoire du Géoparc, cartographier les attributs géologiques et définir les valeurs associables au projet.

Éléments supplémentaires à prendre en compte

Une fois les différentes étapes correctement réalisées, il sera important de joindre au dossier:

- Une lettre d'approbation émanant des autorités locales et régionales compétentes.
- Une lettre de soutien du Comité National des Géoparc de France.
- Des lettres de soutien des parrains (personnalités, entreprises, ...) de la candidature.

Les annexes obligatoires :

- Annexe 1 - Document d'autoévaluation
- Annexe 2 - “Patrimoine géologique ” de la candidature, avec un résumé (150 mots)
- Annexe 3 - Lettre d’approbation de l’autorité locale compétente et une lettre de soutien du Comité National des Géoparcs de France
- Annexe 4 - Une carte détaillée (1/50 000)
- Annexe 5 - Une page de résumé décrivant la géologie et géographie et une carte de localisation



EMILY STICE

CHARGÉE D'EDITION

Rédactrice en chef de notre équipe, Emily s'occupe de la rédaction du mémoire et des comptes rendus de réunions.

- Recherches : Patrimoine bâti
- Zone : Coeur du Var



FLORIAN D'INGEO

CHARGÉ DE BASE DE DONNÉES

Florian, créateur des bases de données, se charge également de les fusionner et d'en tirer des statistiques.

- Recherches : Patrimoine bâti
- Zone : Coeur du Var
- Spécialité : Excel/Google Sheets

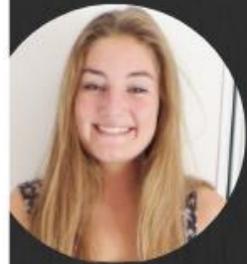


CLOTILDE METIER

CHARGÉE DE COM INTERNE

Clotilde est l'élément fédérateur de notre équipe : elle s'occupe de la communication entre les différents membres.

- Recherches : Patrimoine vernaculaire (vignobles)
- Zone : Géoparc



LAUREN BROERSEN

CHARGÉE DE COM EXTERNE

Lauren est l'interlocuteur unique avec l'extérieur, elle se charge de communiquer avec l'association, les professionnels...

- Recherches : Hébergements touristiques
- Zone : Coeur du Var, Golfe de Saint Tropez

Annexe 5 : Bases de données

CCCDV_PCulturel

Fichier Édition Afficher Insertion Format Données Outils Modules complémentaires Aide Dernière modification il y a 3 jours

100% € % .0_ .00 123 Arial 11 B I T A

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1	Nom	Ville	Date	Type de patrimoine	Précisions/commentaires									
2	Eglise Sainte-Marie-M	Besse/Issole	1646	Eglise	http://besseurissole.frejustoulon.fr/									
3	Chapelle Saint-Etienne	Besse/Issole		Autre	http://diocese-frejus-toulon.com/La-Chapelle-Saint-Etienne-Besse.html									
4	Sanctuaire Notre-Dam	Pignans		Autre	http://diocese-frejus-toulon.com/Le-sanctuaire-Notre-Dame-des-Anges.html									
5	Eglise de la Nativité de	Pignans		Eglise	http://pignans.frejustoulon.fr/									
6	Chapelle Saint-Ouinis	Gonfaron		Autre	http://www.gonfaron.net/chapelle-st-quinis/									
7	Eglise de l'Immaculée	Gonfaron		Eglise	http://gonfaron.frejustoulon.fr/									
8	Eglise de l'Assomption	Cabasse/Issole		Eglise	https://www.visitvar.fr/noesit/fiche/eglise-notre-dame-de-l-assomption-4703329/									
9	Eglise Notre-Dame de	Flassans/Issole		Eglise	http://flassans.frejustoulon.fr/									
10	Eglise Saint-Jean-Bapt	Les Mayons		Eglise	http://lesmayons.frejustoulon.fr/									
11	Eglise Saint-Michel (ou	Le Cannet des Mau	1027	Eglise	https://www.coeurdutourisme.com/decouvrir-bouger/patrimoine-et-traditions/route-des-chapelles-perchees/irectory/item/246-eglise-saint-michel/22-route-des-chap									
12	Eglise Saint-Joseph	Le Cannet des Mau	1910	Eglise	http://lecannetdesmaures.frejustoulon.fr/									
13	Ancienne église Notre	Le Luc en Provence		Autre	https://www.visitvar.fr/noesit/fiche/ancienne-eglise-notre-dame-de-nazareth-et-sa-tour-hexagonale-4080385/									
14	Eglise Notre-Dame du	Le Luc en Provence		Eglise	http://leluc.frejustoulon.fr/									
15	Eglise de l'Assomption	Carnoules		Eglise	http://carnoules.frejustoulon.fr/									
16	Eglise de l'Immaculée	Puget-Ville		Eglise	https://www.paroisse-pugetville.fr/la-paroisse-2/eglise-de-puget-ville/									
17	Ancienne église du Vie	Puget-Ville		Autre	https://www.paroisse-pugetville.fr/la-paroisse-2/eglise-de-puget-ville/									
18	Ancienne église Sainte	Puget-Ville	XIIè	Autre	https://www.paroisse-pugetville.fr/la-paroisse-2/eglise-de-puget-ville/									
19	Monastère Notre-Dam	Le Thoronet		Monastère	http://diocese-frejus-toulon.com/Monastere-Notre-Dame-du-torrent-de.html									
20	Abbaye du Thoronet	Le Thoronet	Entre 1160	Abbaye	http://www.le-thoronet.fr/									
21	Eglise Sainte-Marie	Le Thoronet		Eglise	https://www.visitvar.fr/noesit/fiche/eglise-ste-marie-du-thoronet-4077900/									
22														
23														
24														
25														
26														
27														

Musées_fini Vestiges-Archéologie_fini Edifices religieux_fini Châteaux_fini Artistique Tables attributaires Explorer

CCCDV_PCulturel

Fichier Édition Afficher Insertion Format Données Outils Modules complémentaires Aide Dernière modification il y a 3 jours

100% € % .0_ .00 123 Calibri 11 B I T A

Liste des communes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	Liste des communes	Patrimoine Culturel														
2	Besse/Issole	Historique	Vestiges-Archéologie	Religieux	Châteaux	Artistique										
3	Cabasse/Issole	Personnage	Site	Eglise	Période médiévale	Musée des Beaux-Arts										
4	Le Cannet des Maures	Site majeur	Monument	Cathédrale	Renaissance	Artiste										
5	Carnoules	Musée	Musée	Abbaye	Clacissisme	Festival										
6	Flassans/Issole	Maison natale	Autre	Monastère	XVIII	Manifestation culturelle										
7	Gonfaron	Autre		Cloître	XIXe	Spectacle Son/Lumière										
8	Le Luc en Provence			Autre	Autre	Autre										
9	Les Mayons															
10	Pignans															
11	Puget-Ville															
12	Le Thoronet															
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19																
20																
21																
22																
23																
24																
25																
26																
27																

Musées_fini Vestiges-Archéologie_fini Edifices religieux_fini Châteaux_fini Artistique Tables attributaires Explorer

Gonfaron

Cabasse/Issole

Cabasse/Issole

Besse/Issole

Le Cannet des Maures

Carnoules

Flassans/Issole

Gonfaron

Le Luc en Provence

Les Mayons

Pignans

Puget-Ville

Le Thoronet

Eglise

Eglise

Eglise

Cathédrale

Abbaye

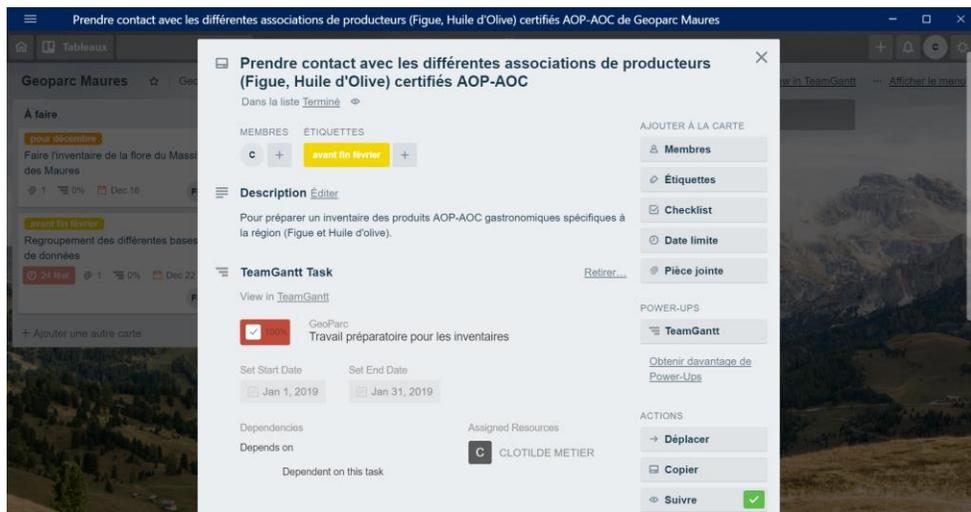
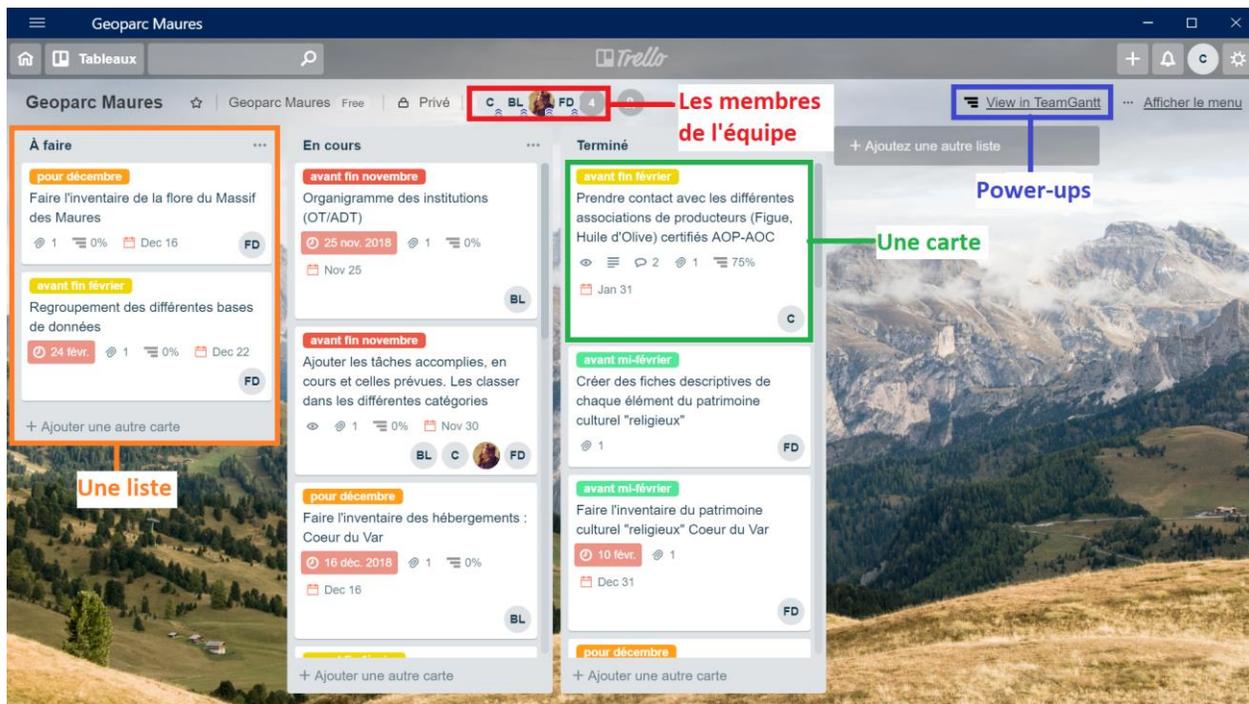
Monastère

Cloître

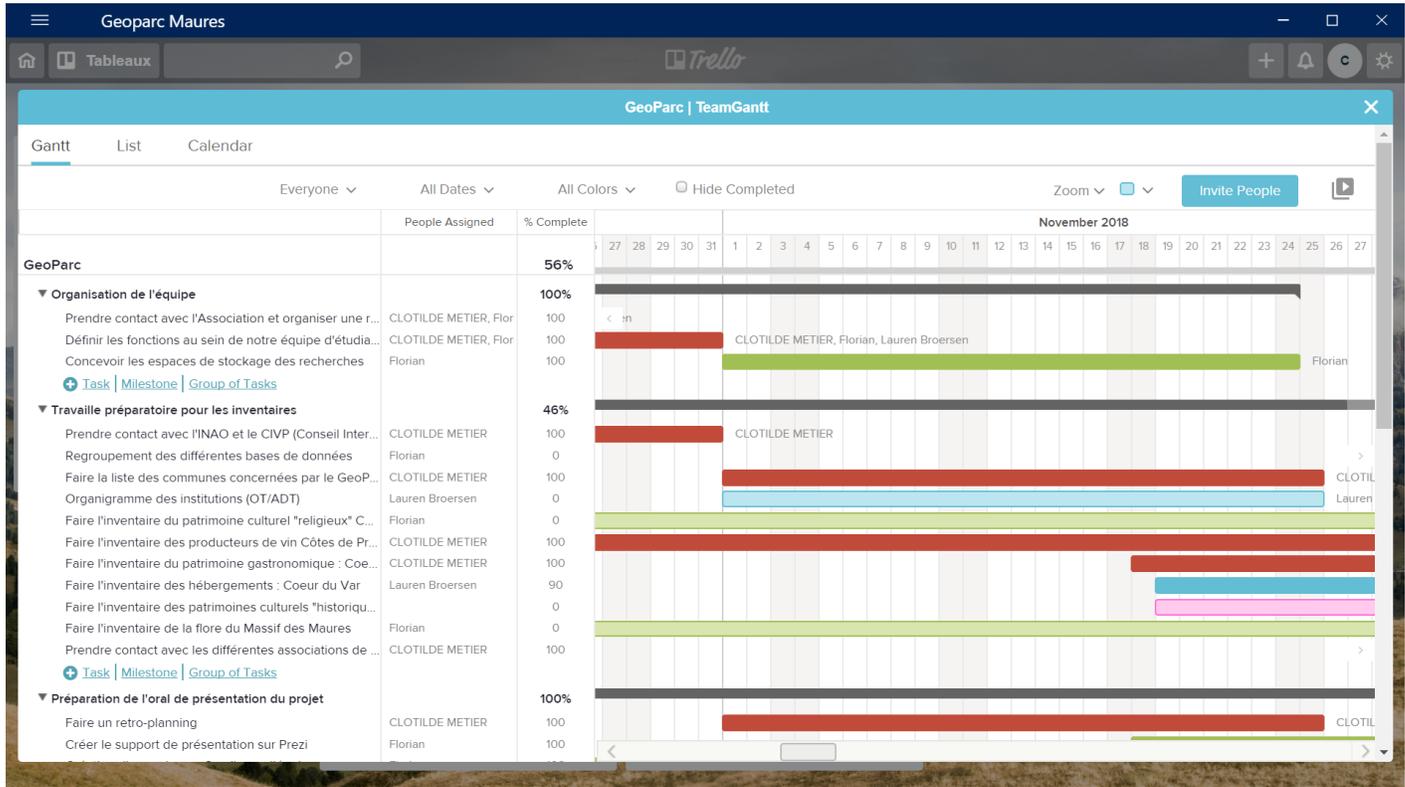
Autre

Monastère

Grâce à des tables attributaires et des formules, chaque page de chaque base de données était pourvue de listes déroulantes lui correspondant



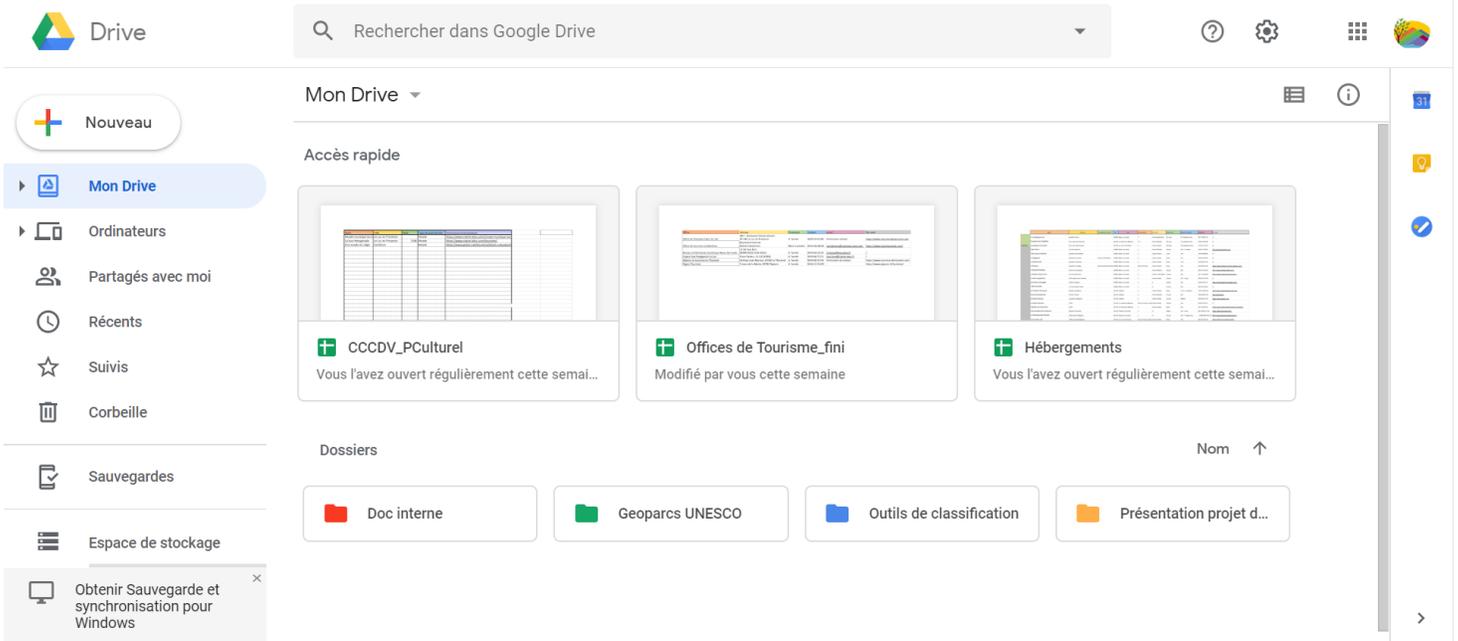
Annexe 7 : Diagramme de Gantt



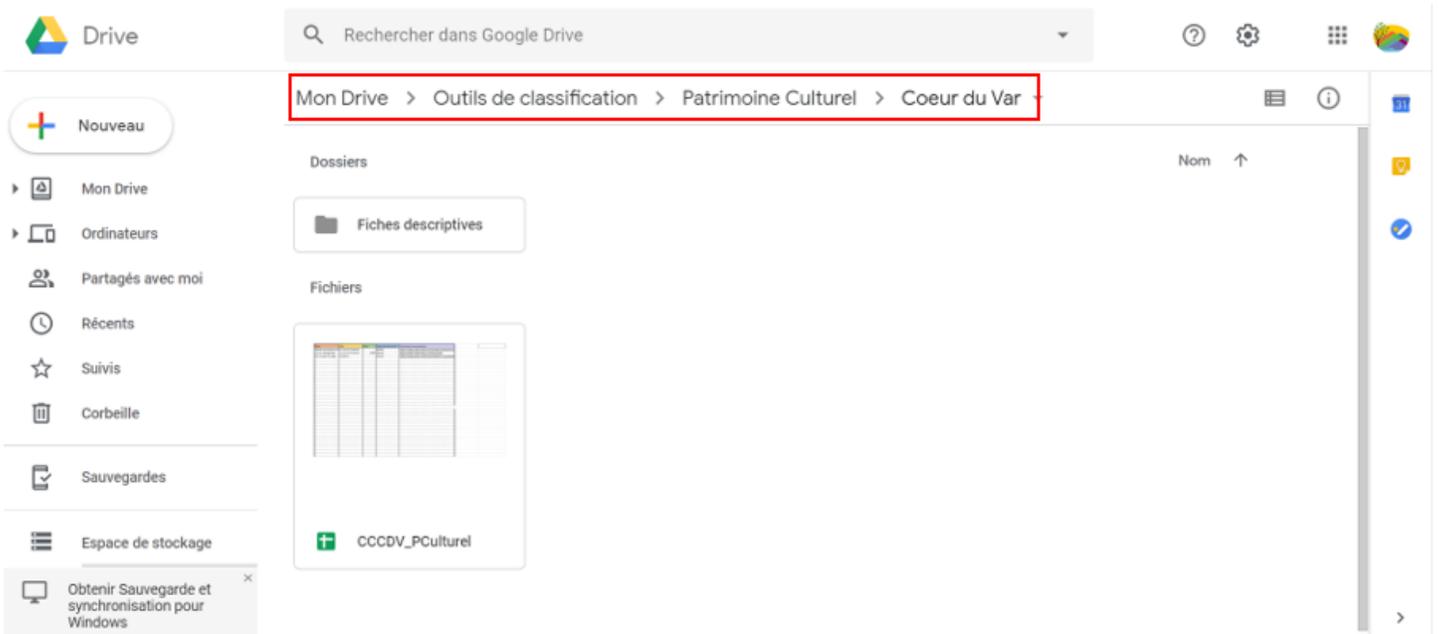
Annexe 8 : Pearlrees



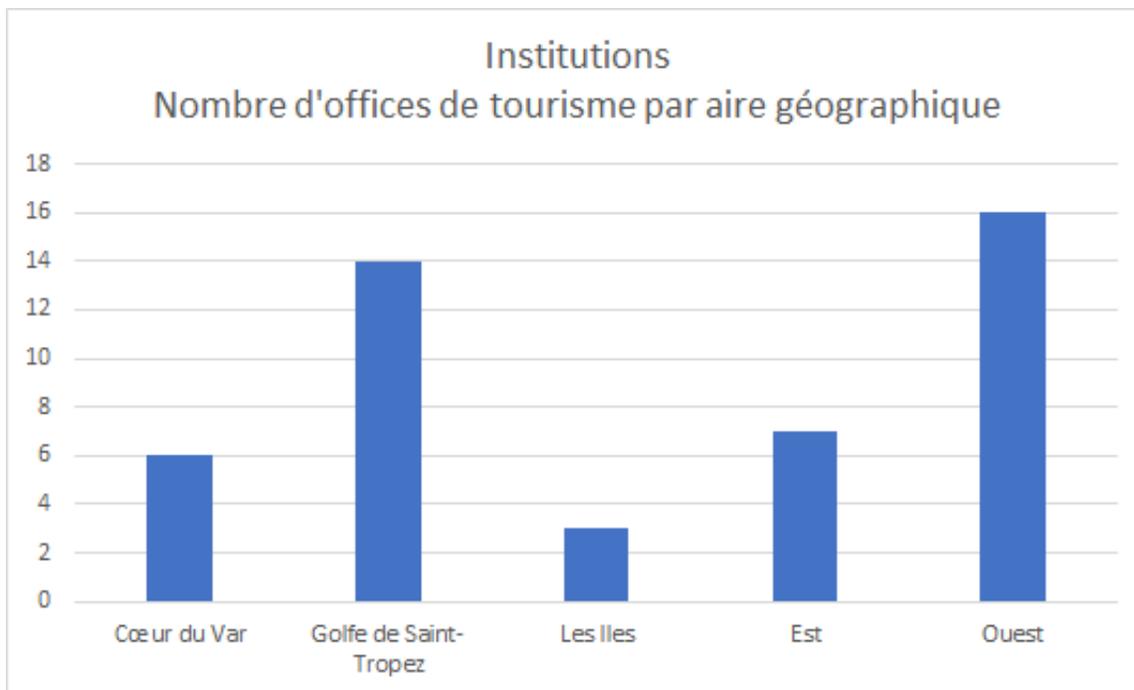
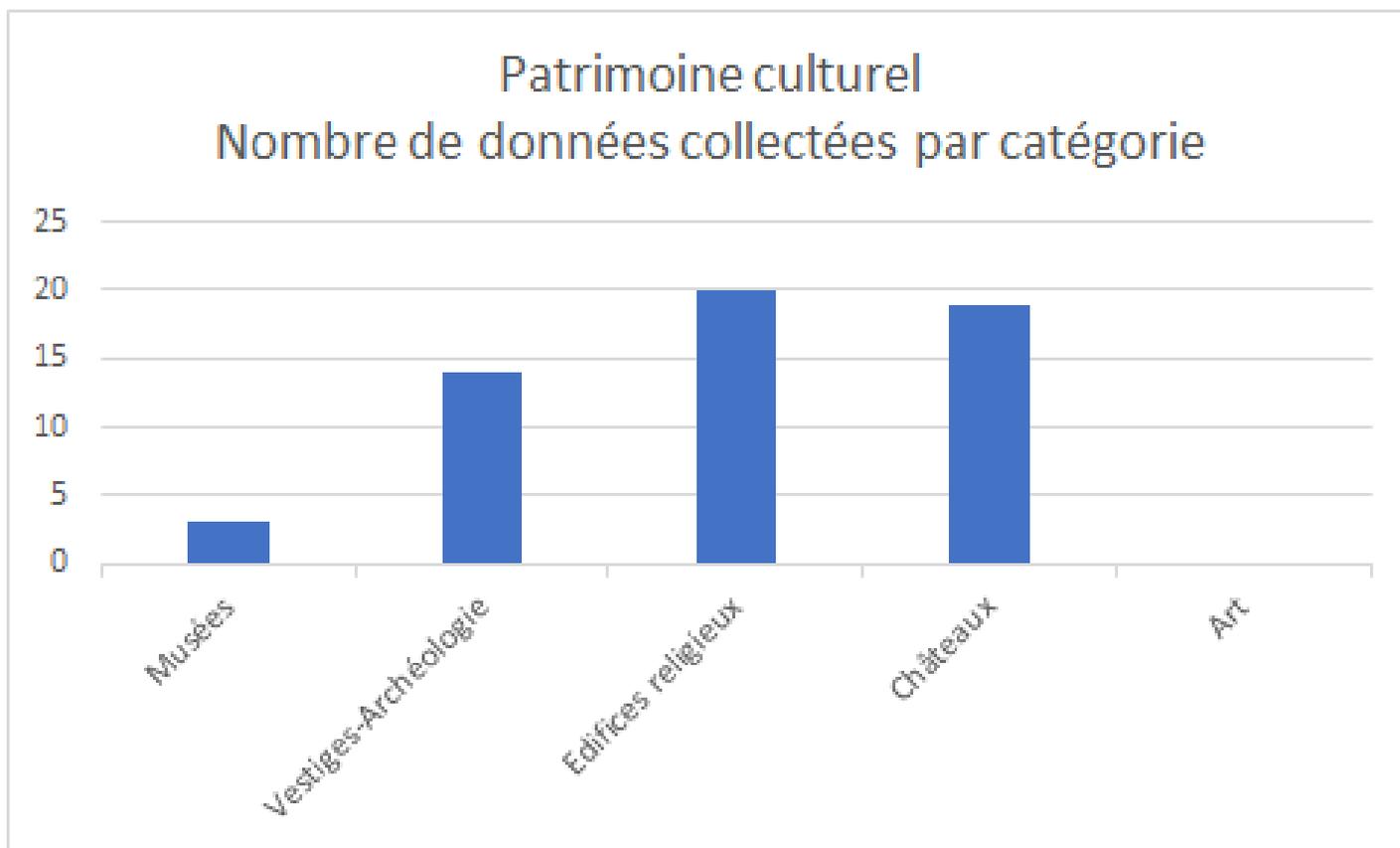
Annexe 9 : Google Drive



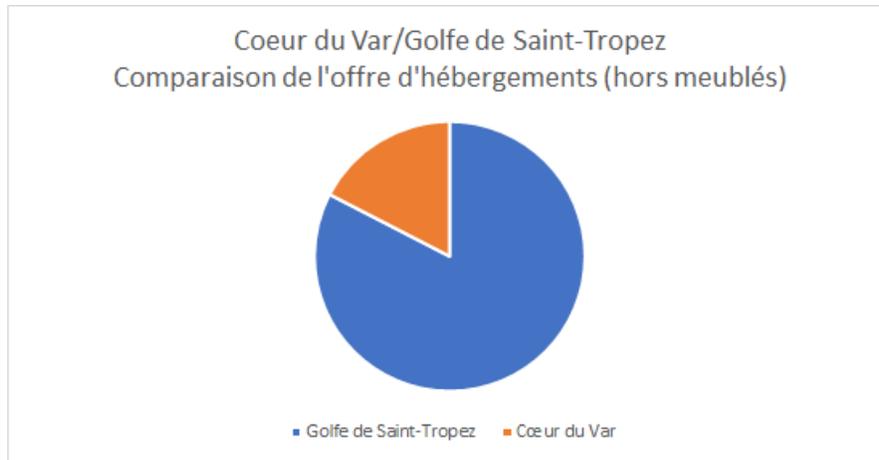
The screenshot shows the Google Drive interface. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher dans Google Drive". Below the search bar, the "Mon Drive" section is visible. On the left side, there is a navigation menu with options: "Nouveau", "Mon Drive", "Ordinateurs", "Partagés avec moi", "Récents", "Suivis", "Corbeille", "Sauvegardes", and "Espace de stockage". A notification at the bottom left says "Obtenir Sauvegarde et synchronisation pour Windows". The main content area shows "Accès rapide" with three folders: "CCCDV_PCulturel", "Offices de Tourisme_fini", and "Hébergements". Below this, there is a "Dossiers" section with four folders: "Doc interne", "Geoparc UNESCO", "Outils de classification", and "Présentation projet d...".



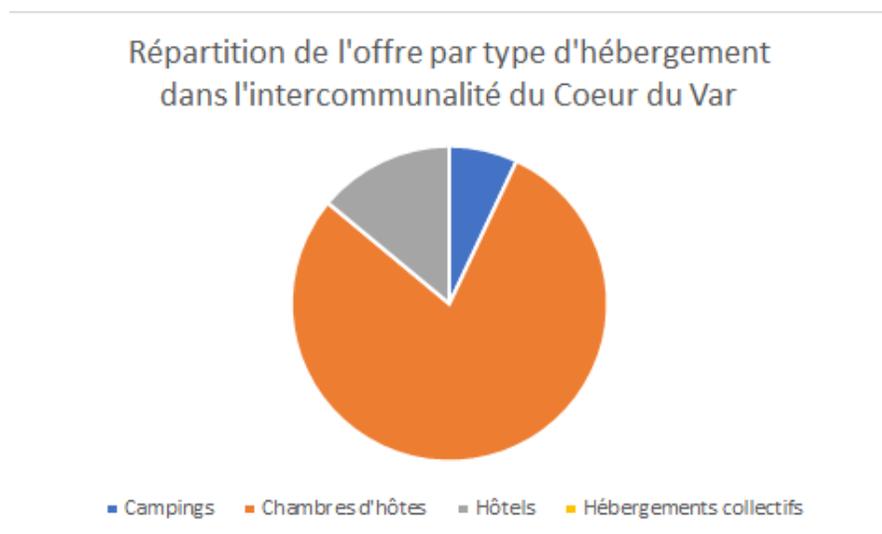
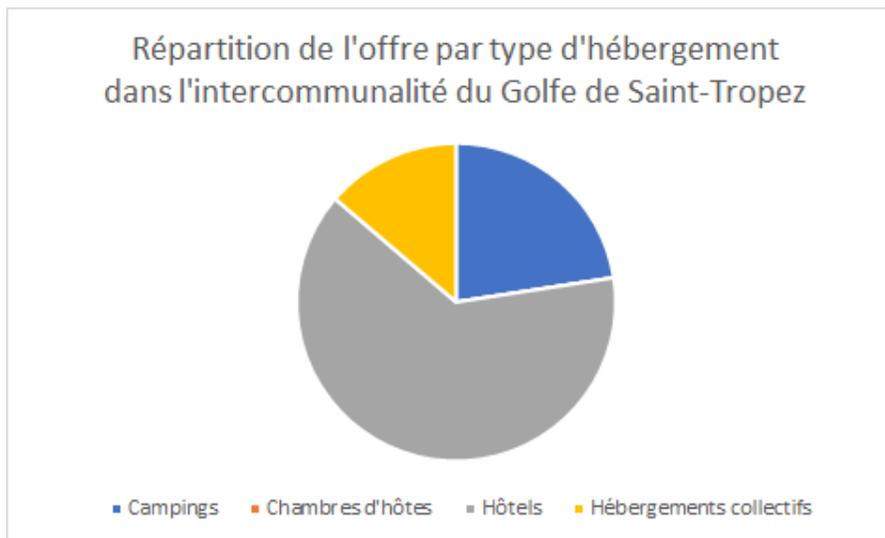
The screenshot shows the Google Drive interface with a folder path highlighted in a red box: "Mon Drive > Outils de classification > Patrimoine Culturel > Coeur du Var". The main content area shows the "Dossiers" section with a folder named "Fiches descriptives" and the "Fichiers" section with a folder named "CCCDV_PCulturel".



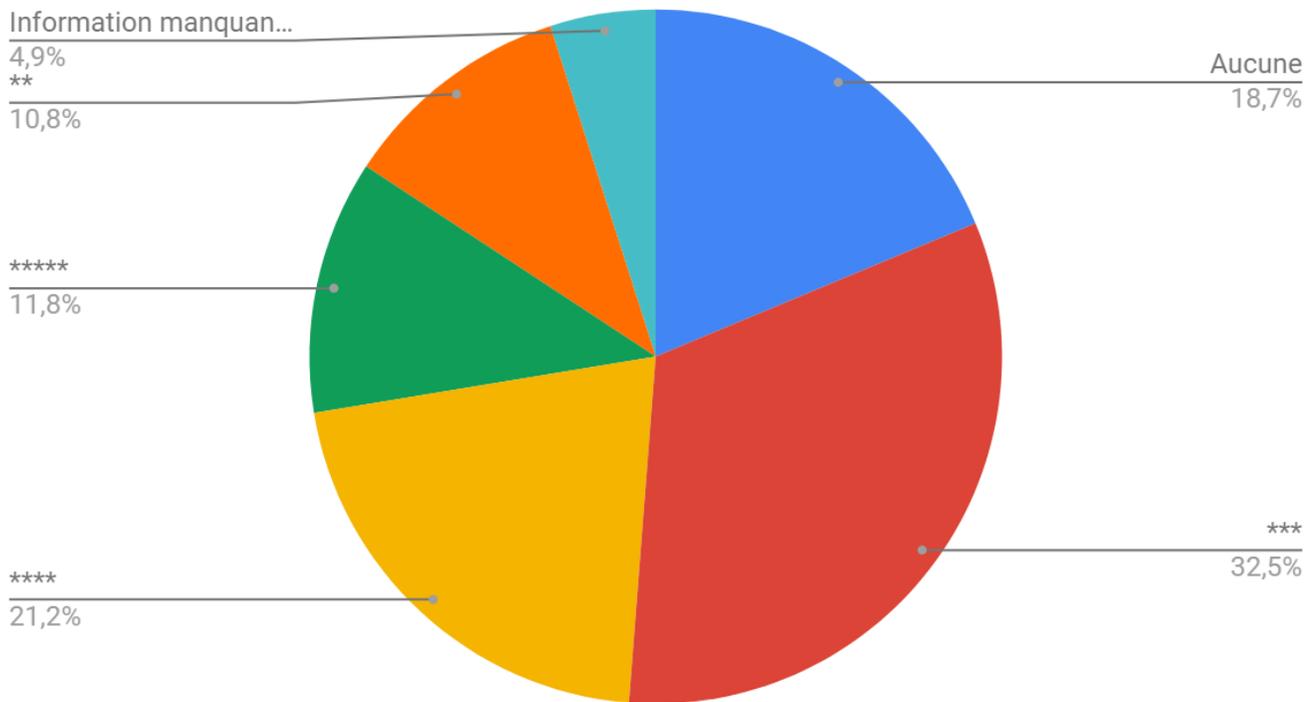
Annexe 12 : comparaison de l'offre d'hébergement entre les communautés de communes du Coeur du Var et du Golfe de Saint-Tropez



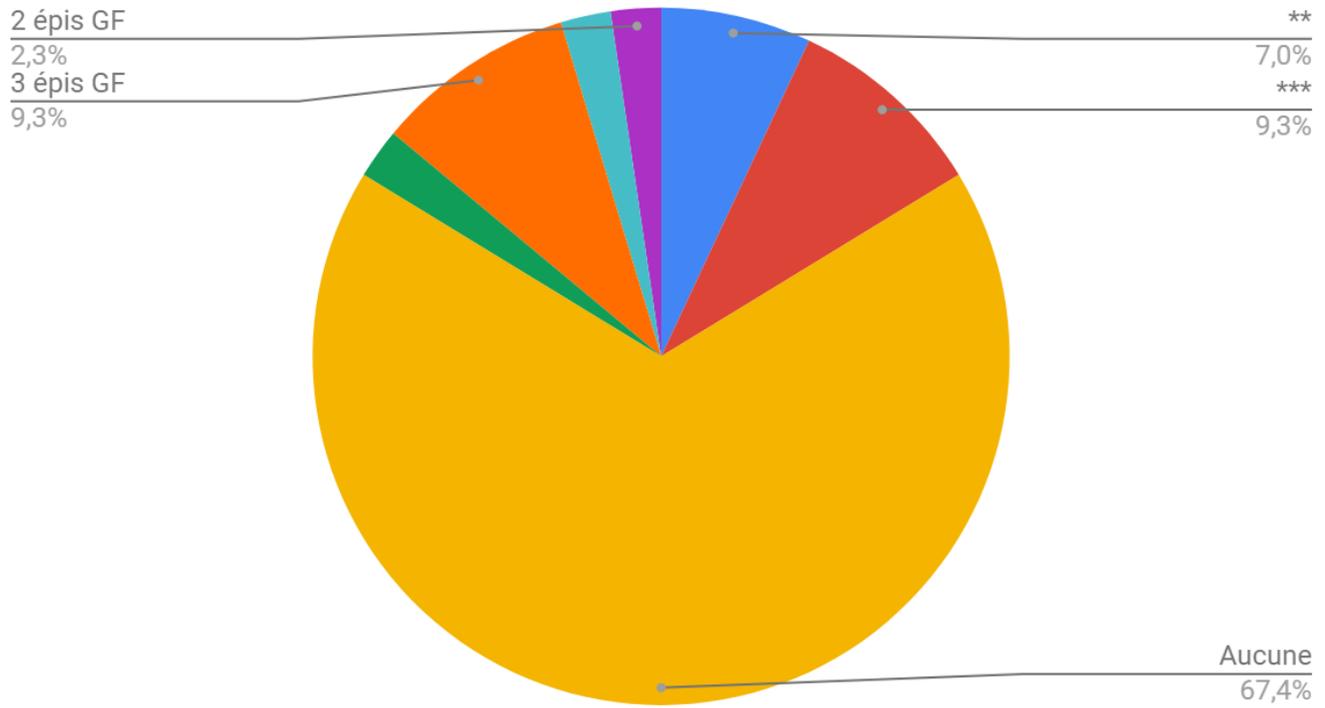
Annexe 13 : répartition comparée entre les deux intercommunalités, de l'offre par type d'hébergement



Golfe de Saint-Tropez : répartition par reconnaissance



Cœur du Var : répartition par reconnaissance



Webographie/Bibliographie

Webographie

- Vidéo “Pour que vivent les Maures” : <https://www.dailymotion.com/video/xpvm0q>
- Site web Maures Développement Durable : <http://www.maures-developpement.fr/>
- Méditerranée Portes des Maures Tourisme : <https://www.mpmtourisme.com/patrimoine-culturel/centre-interpretation-geologique-massif-maures>
- Coeur du Var Tourisme : <https://www.coeurduvar.com/kiosque/rapport-d-activites-coeurduvar/114-rapport-d-activites-2017/file>
- VisitVar : <https://www.visitvar.fr/>
- Golfe de Saint Tropez Tourisme : <https://www.golfe-saint-tropez-information.com/>
- UNESCO Géoparks : <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/earth-sciences/unesco-global-geoparks/>

Bibliographie :

- *Cahier des Charges*, UNESCO, 2010.
- *Les Géoparks mondiaux*, UNESCO, 2017.
- *Feuille de route, Conseil d’Orientation Scientifique et Culturel*, 2018
- *Projet de Géopark sur le massif des Maures - argumentaire*, MDD 2012
- *Pour un “Géotourisme” des 4 saisons*, MDD 2018
- *Les Maures un territoire d’exception pour un projet d’avenir*, MDD, 2018